



DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
078-217806405-20250924-1171531-DE
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le : 02/10/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le dix-huit septembre, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Pascal Thévenot, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Présents : 25

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup, Mme Elodie Simoes, M. Damien Metzlé, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Olivier Poneau, Mme Johanne Ledanseur, M. Bruno Drevon, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Pétret-Racca, M. Marouen Touibi, Mme Christine Decool, Mme Claudine Queyrie, M. Denis Corman, Mme Josette Marchais, M. Jean-Pierre Lefèvre, M. Pierre-François Brisabois, M. Hugues Orsolin, M. François Daviau, M. Franck Parissier.

Ont donné procuration : 9

M. Pierre Testu à M. Bruno Drevon, Mme Nathalie Normand à Mme Christiane Lasconjarias, Mme Valérie Sidot-Courtois à M. Denis Corman, Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot, M. Bruno Larbaneix à M. Michel Bucheton, M. Arnaud Bertrand à M. Olivier Poneau, M. Michaël Janot à Mme Solange Pétret-Racca, M. Franck Thiébaux à Mme Christine Decool, M. Philippe Ferret à M. Pierre-François Brisabois.

Absent non représenté : 1

M. Amroze Adjuward.

Secrétaire de séance : Mme Johanne Ledanseur.

Délibération n° DEL-25-09-24-23

Objet : Piscine municipale de Vélizy-Villacoublay - Convention pour l'accès à la piscine de Vélizy-Villacoublay, au tarif vélizien, à intervenir avec la commune Jouy-en-Josas – Renouvellement.

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax: 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

Délibération n° DEL-25-09-24-23

Objet : Piscine municipale de Vélizy-Villacoublay - Convention pour l'accès à la piscine de Vélizy-Villacoublay, au tarif vélizien, à intervenir avec la commune Jouy-en-Josas – Renouvellement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU sa délibération n° 2022-11-23/13 en date du 23 novembre 2022, relative à la piscine municipale de Vélizy-Villacoublay - Convention pour l'accès à la piscine de Vélizy-Villacoublay, au tarif vélizien, à intervenir avec la commune de Jouy-en-Josas,

VU la convention pour l'accès à la piscine de Vélizy-Villacoublay, au tarif vélizien, signée le 29 novembre 2022 avec la commune de Jouy-en-Josas,

VU le projet de convention pour l'accès à la piscine de Vélizy-Villacoublay au tarif vélizien à conclure avec la Commune de Jouy-en-Josas, annexé à la présente délibération,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par la commission Ressources, réunie en séance, le 15 septembre 2025,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par la commission Solidarités – Qualité de vie, réunie en séance, le 15 septembre 2025,

CONSIDÉRANT que par sa délibération n° 2022-11-23/13 susvisée, le Conseil municipal a approuvé la signature d'une convention entre la commune de Vélizy-Villacoublay et la commune de Jouy-en-Josas afin que les administrés domiciliés sur son territoire puissent accéder à la piscine municipale de Vélizy-Villacoublay au tarif vélizien,

CONSIDÉRANT que cette convention est arrivée à échéance le 30 juin 2025,

CONSIDÉRANT qu'à la demande de la commune de Jouy-en-Josas, et dans un esprit de mutualisation des équipements, notamment entre communes membres de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, la commune de Vélizy-Villacoublay propose de renouveler l'accès à sa piscine municipale dans les conditions prévues dans la convention initialement signée en 2022,

CONSIDÉRANT que cette nouvelle convention prévoit de la même manière que la précédente que les jeunes de 5 à 18 ans, les étudiants, les familles nombreuses, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les titulaires d'une carte d'invalidité et les seniors de 65 ans et plus, habitant la commune de Jouy-en-Josas, accèdent à la piscine de Vélizy-Villacoublay aux horaires d'ouverture au public, au tarif réduit en vigueur prévu pour les Véliziens,

CONSIDÉRANT que cet accès à tarif réduit concerne uniquement les entrées unitaires. En contrepartie, la commune de Jouy-en-Josas verse à la commune de Vélizy-Villacoublay, chaque semestre sur la base du nombre d'entrées, la différence entre le tarif réduit « vélizien » et le tarif réduit appliqué aux abonnés extérieurs,

CONSIDÉRANT que la nouvelle convention à renouveler entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2025. Elle aura une durée d'un an, et sera renouvelable deux fois pour la même durée par tacite reconduction,

Délibération n° DEL-25-09-24-23

Objet : Piscine municipale de Vélizy-Villacoublay - Convention pour l'accès à la piscine de Vélizy-Villacoublay, au tarif vélizien, à intervenir avec la commune Jouy-en-Josas – Renouvellement.

ENTENDU l'exposé de Mme Elodie Simoes, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité (Pour : 34 voix).

APPROUVE les termes de la convention d'accès à la piscine entre la commune de Vélizy-Villacoublay et la commune de Jouy-en-Josas, annexée à la présente délibération.

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, ses éventuels avenants à l'exception de ceux ayant une incidence financière et tout document y afférent.

Fait et délibéré en séance le 24 septembre 2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.